

221C2092  
FR0004034072-FS0677

16 août 2021

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**XILAM ANIMATION**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 octobre 2020, la société anonyme BFT Investment Manager<sup>1</sup> (90 boulevard Pasteur, 75015 Paris) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 août 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société XILAM ANIMATION et détenir, pour le compte desdits fonds, 338 500 actions XILAM ANIMATION représentant autant de droits de vote, soit 6,89% du capital et 5,01% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions XILAM ANIMATION sur le marché.

La société Amundi (90 boulevard Pasteur, 75015 Paris) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion<sup>3</sup>, **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 11 août 2021, 402 003 actions XILAM ANIMATION représentant autant de droits de vote, soit 8,18% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
BFT Investment Manager	338 500	6,89	338 500	5,01
CPR Asset Management	30 770	0,63	30 770	0,46
Etoile Gestion	28 998	0,59	28 998	0,43
Amundi Asset Management	3 735	0,08	3 735	0,06
<b>Total Amundi</b>	<b>402 003</b>	<b>8,18</b>	<b>402 003</b>	<b>5,95</b>

<sup>1</sup> Contrôlée par Amundi, société anonyme détenue à 70% par le groupe Crédit Agricole. BFT Investment Manager agit en toute indépendance vis-à-vis de Crédit Agricole SA, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 du code de commerce et 223-12 du règlement.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 4 911 500 actions représentant 6 757 666 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Amundi est une société anonyme détenue à 70% par le groupe Crédit Agricole. Amundi Asset Management, CPR Asset Management, BFT Investment Manager et Etoile Gestion sont contrôlées par la société Amundi ; elles agissent en toute indépendance vis-à-vis de Crédit Agricole SA, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 du code de commerce et 223-12 du règlement.